

Master - JOURNALISME parcours Presse écrite - Web



Code : 13532108

LIEU DE FORMATION

IJBA - Institut de
Journalisme Bordeaux
Aquitaine
Université Bordeaux
Montaigne
1 rue Jacques Ellul
33000 Bordeaux

Durée : 1 an en M2

CONTACT

Formation :
Schwartz Arnaud
05 57 12 20 23
arnaud.schwartz@ijba.u-bordeaux-montaigne.fr

Alternance :
Lipani Marie-Christine
Enseignante presse écrite,
radio
05 57 12 20 12
marie-christine.lipani@ijba.u-bordeaux-montaigne.fr

Inscription :
Ferrari Gabrièle
05 57 12 20 24
gabriele.ferrari@ijba.u-bordeaux-montaigne.fr

[TÉLÉCHARGER LE CALENDRIER](#) (pdf - 110 Ko)

[TÉLÉCHARGER LA FICHE AU FORMAT CSV](#)

Presse écrite - Web

L'ouverture à l'apprentissage d'une formation débouchant sur la délivrance d'un master professionnel de journalisme reconnu par la profession, s'inscrit dans une stratégie de l'Institut de Journalisme Bordeaux Aquitaine qui vise à démocratiser l'accès à la formation et à l'exercice du métier, tout en cultivant ses exigences de qualité de l'information. Ce projet prend ainsi en compte, dans son contenu pédagogique, les bouleversements du paysage de la presse écrite et audiovisuelle. Pour s'insérer sur le marché du travail et y demeurer, il convient aujourd'hui, sur la base d'une solide culture générale impliquant une maîtrise correcte de la langue française, d'acquérir les fondamentaux du journalisme, une culture numérique, et une spécialisation technique qui inclut, elle-même, de nouvelles compétences, de nouvelles postures, de nouveaux comportements. Ce projet prend également en compte le caractère discontinu des carrières journalistiques, la convergence d'activités autrefois séparées, et la polyvalence exigée des journalistes, appelés à passer d'un support technique à l'autre, au sein de la même entreprise et au cours de la même journée.

Objectifs

Les objectifs de la formation

La formation dispensée en alternance respecte scrupuleusement le cahier des charges établi avec la profession en contrepartie de la délivrance de son agrément. Un agrément accordé à l'IJBA en 1975 pour une durée de cinq ans, et renouvelé depuis sans interruption par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Journalistes (CPNEJ). L'IJBA figure aujourd'hui parmi les 14 écoles publiques et privées reconnues en France par la profession. Ce cahier des charges stipule l'obligation de dispenser une formation complète : en presse écrite, radio, télévision et journalisme en ligne. C'est la raison pour laquelle seule la deuxième année du master professionnel de journalisme est ouverte à l'alternance. Les apprentis débutent dans les entreprises de presse à l'issue d'une première année de master accomplie en formation initiale : ils maîtrisent déjà les fondamentaux du métier, l'écriture du journal quotidien sur les supports papier et web, ainsi que

les techniques d'investigation et de visualisation du journalisme de données. Autant d'atouts qui bonifient l'expérience acquise pendant l'année d'apprentissage. L'apprentissage va porter, lui, sur le « cœur de métier » des entreprises d'accueil des apprentis.

Insertion

Taux d'insertion

L'insertion des diplômés de l'IJBA fait l'objet d'une enquête systématique dont les résultats sont publiés chaque année : en formation initiale, le taux de placement dans l'année qui suit la sortie de l'école est de 80 % ; pour les apprentis, recrutés depuis 2014, le taux de placement est de 100 %.

Contenus

Contenu de la formation

L'enseignement dispensé à l'IJBA recouvre toutes les techniques du journalisme. La formation initiale est organisée dès la première année sur la base d'une alternance entre des cours assurés par des enseignants-chercheurs ou des chercheurs en groupe complet (géopolitique, sociologie, histoire des médias, sciences de l'information et de la communication, droit de la presse, économie de la presse, éthique et déontologie, anglais, genres journalistiques) ; des sessions assurées par des professionnels en petits groupes (secrétariat de rédaction, maquette, vidéo, photo, prise de son, prise de vue, montage) ; et la réalisation de productions encadrées à la fois par des enseignants-chercheurs, pour la plupart issus de la profession, et par des journalistes professionnels en activité : fabrication des versions papier et multimédia du journal-école Imprimatur (dont l'IJBA a fêté en 2017 la sortie du 700^{ème} numéro), réalisation du magazine Viso (élu en 2018 par la Fondation Varenne meilleur magazine-école de France), d'une plateforme interactive d'information (BKL) et de datavisualisations.

Rythme d'alternance

L'alternance se déroule en deuxième année de master professionnel sur le rythme d'un mois à l'école et de deux mois à l'entreprise. Un calendrier qui convient à tous les partenaires et évite la fatigue de déplacements trop fréquents : les sièges de la majorité des entreprises qui accueillent les apprentis de l'IJBA, se situent en région parisienne : France Télévisions, L'Equipe, RTL, Les Echos, l'Agence France Presse, Aller Retour Mag... La formation est très individualisée, spécialement au

cours des semaines où l'apprenti rejoint l'école, puisque l'emploi du temps a été construit pour correspondre aux sessions en ateliers : travail d'écriture, voix et mixage, technique d'enquête de recherche documentaire, techniques d'entretien, travail de desk et de plateau. Les apprentis de presse écrite sont intégrés dans la rédaction étudiante qui réalise le magazine Viso : une centaine de pages couleur et une déclinaison multimédia produites à partir d'une semaine de reportage dans une ville européenne (Reykjavik, Lisbonne, Rome, Patras, Saragosse). Tous les apprentis reviennent également à l'école pour réaliser et soutenir leur mémoire de fin d'études qui peut correspondre à un travail de recherche, à une production journalistique ou artistique, à l'élaboration d'une grille de programme d'information ou d'un projet d'émission d'actualité.

Admissions

Conditions d'accès

L'admission en deuxième année de master professionnel en alternance est ouverte aux étudiants ayant réussi leur première année en formation initiale. C'est l'entreprise qui effectue le recrutement des apprentis. Pour France Télévisions, la sélection porte exclusivement sur les étudiants boursiers d'Etat ayant validé leur première année de master professionnel et répondant aux critères sociaux posés par France Télévisions.

Les +

Les plus de cette formation

La formation assurée à l'Institut de Journalisme Bordeaux Aquitaine (IJBA) est reconnue par la Convention Collective des journalistes. Les apprentis, diplômés à l'issue de leur année d'apprentissage et recrutés par l'entreprise qui les a employés comme apprentis, obtiennent immédiatement leur Carte de Journaliste Professionnel.

[Modifier cette formation](#)